

et des décevantes combinaisons des chiffres fuyants qui doivent assurer la fortune aux imbéciles. L'économie, cette vertu des pauvres n'est plus qu'un souvenir dans les quartiers ouvriers ; non-seulement les hommes, mais les femmes, les grand'mères jouent à la loterie, sacrifiant avec rage les quelques piécettes qui pourraient procurer du lait au bébé ou un remède au vieux père malade. On joue, on joue avec frénésie, on perd cinquante pour, par hasard, gagner un demi ; le lien de la famille se rompt, l'affection s'abolit, l'humeur noire, la colère, la rancune, le désespoir souvent, ont remplacé la douce gaieté, l'union, le partage des fardeaux dans les ménages qui ne peuvent vivre qu'au prix d'un constant labeur et d'une économie savante.

Et au profit de qui laisse-t-on ainsi violer la loi et empoisonner les mœurs populaires ? Au profit d'un tas de bandits, soutenus par des politiciens qui se font des rentes avec les lamentables débris du bien-être désormais perdu des pauvres gens. On nous assure qu'une des plus scandaleuses de ces institutions paye à un gros, très gros personnage de Montréal, la somme rondelette de \$150 par semaine, simplement pour avoir fourni à des gamblers les moyens de violer impunément la loi.

Cet état scandaleux va-t-il se perpétuer ? Cette honte va-t-elle nous être imposée ?

Non ! Car si les gardiens naturels de la décence publique se font les complices des contempteurs de la loi et de la vraie morale, nous connaissons quelqu'un qui, à coups de verges, les obligera à faire leur devoir.

AU SEUIL DU XXe SIÈCLE

A l'assemblée de la commission scolaire catholique, qui a eu lieu le 30 janvier dernier, M. Archambault a produit une statistique sur la fréquentation des écoles. Nous en extrayons le tableau suivant, d'une désolante éloquence :

“ En prenant en moyenne de 100 élèves, on trouve que de ce nombre :

33.87 p. c. sont en	1re année
25.28 p. c. en	2ème année
21.52 p. c. en	3ème année
10.26 p. c. en	4ème année
5.00 p. c. en	5ème année
2.53 p. c. en	6ème année
1.12 p. c. en	7ème année
0.42 p. c. en	8ème année

Observons que la commission scolaire catholique s'oppose obstinément à l'OBLIGATION pour la jeunesse de fréquenter les écoles.

Vive la sainte ignorance ! qui perpétue le servage des diseurs de chapelets.